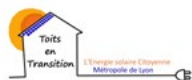


TOITS EN TRANSITION



RÉFÉRENTS DE L'ACTION

Jean-Marc DENISE
 Président & Fondateur
 jm.denise@hotmail.fr
 06 60 60 04 45

LOCALISATION DU PROJET

Métropole de Lyon

Photovoltaïque participatif : émergence et accompagnement de projets d'ENR citoyens

| | |
|--|---|
| Dates de début et de fin du projet | Début : - Mai 2015, création de l'association Toits en Transition. - Mai 2016, création de la SAS Un deux Toits Soleil. - Décembre 2017, raccordement des premières installations. Les contrats de mises à dispositions des sites d'hébergements sont de 25 ans, de nouveaux projets sont dans les cartons. Il n'est pas envisagé de « fin » au projet de l'action. |
| Contexte et historique du projet | La production d'énergie renouvelable (ni fossile ni fissile) est un moyen essentiel pour engager la transition énergétique à laquelle les citoyens souhaitent participer. En milieu urbain, l'énergie renouvelable la plus accessible est l'énergie solaire, de plus, les tarifs réglementés de la vente d'électricité photovoltaïque permettent un modèle économique fiable sur lequel les citoyens peuvent s'appuyer. |
| Objectifs visés par l'action | - Multiplier le nombre de projets de production d'EnR (énergies renouvelables) citoyennes. - Recruter des bénévoles. - Accompagner des collectifs territoriaux. - Impliquer les citoyens par une souscription financière qui deviennent ainsi sociétaires de la coopérative Un Deux Toits Soleil - Sensibiliser dans les écoles, les collèges et lors d'événements autour de l'énergie en partenariat avec l'ALEC, Hespul et la Métropole. |
| Mise en œuvre Actions réalisées | Saison 1 : - En 2018, 10 installations de 9 kWc sur 500 m ² de toitures. - 180 citoyens ont souscrit 99 350 € à la coopérative Un Deux Toits Soleil (UDTS). Saison 2 : - Une école à Bron : 36 kWc - Une école à St Priest : 71 Kwc |
| Actions en cours | Projets territoriaux : - Objectif : multiplier les collectifs de projets citoyens locaux. - Toits en Transition favorise leur émergence et Coopawatt accompagne leur création. - Les installations peuvent être portées par UDTS. - Des communes du Val de Saône, de Dardilly et de Villeurbanne lancent leurs projets territoriaux. Saison 2 : 7 installations validées en engagées : - Jardin de Lucie à Communay, 36 kWc - Une école à Trévoux, 36 kWc - La chaufferie de Surville, 25 kWc - Une école à Vaulx en Velin, 36 kWc - La nouvelle résidence étudiante du CROUS à Lyon 7 ^e : 92 kWc - Un immeuble privé à construire à Villeurbanne, 30 kWc. - Une école à Villeurbanne, 36 kWc |

| | |
|--|---|
| Actions en cours | <p>3 sites sont en attente de validation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une salle des fêtes à Vernaison, 36 kWc - Une médiathèque à Saint-Genis-Laval, 36kWc - Une école à Brignais, 36 kWc |
| Prochaines étapes | <ul style="list-style-type: none"> - Saison 3 : La Métropole de Lyon, la ville de Lyon et des entreprises proposent la mise à disposition de nombreux toits. - Accueil et formation de nouveaux bénévoles. - Création d'un contractant général PV (maîtrise d'ouvrage de la réalisation des installations) en partenariat avec des Centrales Villageoises. |
| Éléments de budget (dépenses d'investissement/ fonctionnement ; recettes) | <p>Saison 1 : 10 installations de 9 kWc</p> <p>Investissement total : 256 355 €, dont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Investissement citoyen : 74 449 € (29 %) - Emprunt bancaire : 105 000 € (41 %) - Subvention régionale : 76 906 € (30 %) <p>Exploitation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Production 2018 : 115 MWh - CA 2018 : 27 306 € - Taux de rentabilité interne moyen prévu sur 25 ans : plus de 3 % <p>Saison 2 : 12 installations pour près de 560 kWc sur 3 000 m² de toitures.</p> <p>Selon les études prévisionnelles :</p> <p>Investissement total : 670 000 €, dont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Investissement citoyens : 166 000 € (25 %), dont 86 000 déjà collectés - Emprunt bancaire : 364 000 € (55 %) - Subvention régionale : 140 000 € (20 %) <p>Exploitation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Production annuelle : 590 MWh - CA annuel : 67 200 € - Taux de rentabilité interne moyen prévu sur 25 ans : près de 5 % |
| Freins rencontrés/ solutions apportées | <ul style="list-style-type: none"> - Renouvellement des bénévoles : aide de COPAWATT pour l'intégration de nouveaux bénévoles. - Projet de contractant général PV (réalisation des installations) avec des centrales villageoises. - Les bénévoles pourront ainsi se centrer sur les actions d'animation citoyenne et sur la recherche de toits. |
| Facteurs de réussite | <p>Trois piliers : 1. constituer un collectif de citoyens ; 2. se faire accompagner par une association facilitatrice (ex : ALEC, Coopawatt); 3. identifier les personnes qui sauront mobiliser autour d'elle pour favoriser l'émergence de projets : Élus, agents, chefs de projets immobiliers, entrepreneurs, etc.</p> |
| Acteurs impliqués et rôles | <ul style="list-style-type: none"> - Bénévoles : animation citoyenne, recherche de toits, lien avec les collectivités, campagnes de financement. - ALEC : formation des premiers bénévoles et mise en relation avec les partenaires. - AMO : études de faisabilité, suivi des chantiers. - Citoyens et partenaires : actionnaires de UDTS. |
| Date de mise à jour de la fiche | 31/08/2021 |

POUR EN SAVOIR PLUS

 <https://toitsentransition.weebly.com>

EN BREF

Descriptif

- Des installations photovoltaïques sur des bâtiments publics et privés de l'agglomération lyonnaise financées et exploitées pendant 25 ans par des citoyens.
- Des projets territoriaux avec les communes.
- Des actions de sensibilisations aux questions énergétiques auprès des jeunes générations.

Étapes clés

Constituer un collectif de citoyens ; établir des partenariats avec les collectivités ; identifier des bâtiments et lancer les études de faisabilité ; contractualiser la mise à disposition des toits et faire les demandes de raccordement ; lancer les campagnes de financement et les travaux.